

Introduction de Monsieur le Préfet

C'est un plaisir pour moi d'ouvrir ce Comité de pilotage dédié à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

La Stratégie pauvreté est une priorité du Gouvernement. Lancée fin 2018, elle a pour ambition d'agir contre les inégalités de destin et de permettre une égalité des chances réelles, pour les enfants, pour les jeunes, pour les demandeurs d'emploi, pour les personnes les plus vulnérables. Il s'agit de prévenir et d'accompagner chacun, durablement, vers une sortie de la pauvreté.

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté part du pré-supposé que **la pauvreté n'est pas une fatalité.**

Elle fait le pari de **l'intelligence locale et collective, de la co-construction, de l'innovation sociale.**

- Intelligence locale et collective car elle s'attache à associer l'ensemble des acteurs et des territoires concernés,
- Co-construction car elle pose comme principe incontournable que sa réussite repose sur une construction des solutions avec les personnes ayant vécu ou vivant des situations de précarité,
- Innovation sociale car elle s'adapte à l'évolution de la société et à mieux accompagner les nouvelles formes de précarité.

Elle irrigue une multitude de politiques publiques, petite enfance, jeunesse, santé, éducation, accès aux droits, logement, hébergement, emploi, etc.

Elle s'articule avec un ensemble de projets transversaux d'envergure, qu'ils soient nationaux aux locaux : recentralisation du RSA, schéma des services aux familles, service public de l'insertion et de l'emploi, programme départemental d'insertion ou encore, par exemple, politique de la ville.

Elle se traduit notamment par un partenariat fort, de confiance, avec le Conseil départemental, mais également avec l'ensemble des acteurs du territoire, et votre mobilisation ce jour en témoigne.

Aux crédits nationaux de droit commun, s'ajoutent des crédits spécifiques pilotés localement. La Réunion est le territoire national bénéficiant de la deuxième dotation la plus importante de l'État à ce titre : plus de 28 M€ entre 2019 et 2021.

Ces crédits ont permis le financement d'environ 200 actions, déjà mises en œuvre ou en cours de déploiement par une centaine de partenaires.

Mais notre objectif ce jour n'est toutefois pas d'égrener les chiffres.

Aujourd'hui, **nous souhaitons illustrer, avec ceux qui la font au jour le jour, sur le terrain et au plus près des personnes concernées**, la Stratégie pauvreté, par des **présentations concrètes et synthétiques** de quelques mesures qui améliorent structurellement la vie quotidienne de nos concitoyens les plus fragiles en soulignant **les effets de leviers activés, les synergies créées, les innovations soutenues**.

Puissent ces présentations croisées nourrir de futurs partenariats, faire germer de nouvelles idées, puisque l'avenir des travaux nés de la mise en œuvre de la stratégie pauvreté sera à construire avec vous.

Aujourd'hui, nous souhaitons collectivement **nous donner envie d'aller plus loin**.

Plus loin en matière **d'égalité des chances**, plus loin en matière de **montée en compétences** des professionnels, plus loin en matière **d'inclusion des plus fragiles**, plus loin aux côtés **des jeunes**, plus loin aux côtés des **bénéficiaires du RSA**, plus loin aux **côtés des personnes sans-abris**, des personnes confrontées à **l'illettrisme ou à l'illectronisme**, plus loin aux côtés des **ménages précaires**, aux côtés des **parents en difficulté**, aux côtés de ceux confrontés à des **problèmes de logement, de mobilité, d'accès à l'alimentation**, plus loin aux côtés de ceux et de celles qui **n'activent pas** leurs droits, **plus loin aux côtés des plus fragiles**.

Cette démarche, guidée par les orientations fixées nationalement, nous souhaitons la poursuivre avec vous tous, collectivités, administrations, institutions partenaires, associations, entreprises, personnes concernées ... dans le respect et dans la dignité des bénéficiaires, dans la confiance dans le pouvoir d'agir de chacun.

Je vous remercie